

Vallée du Rhône et Arc Languedocien

Débat Public

Orientations de l'Etat suite aux réunions thématiques

RÉUNION TERRITORIALE

MARSEILLE – 21 JUIN 2006

LES ORIENTATIONS DE L'ETAT SUITE AUX REUNIONS THEMATIQUES

1. La mobilité soutenable

2. Le report modal : marchandises et voyageurs

**3. L'optimisation et/ou la création
d'infrastructures routières**

Le progrès technologique

Les biocarburants, la biomasse, l'hydrogène

Les véhicules propres

Actions sur la demande

L'incitation au covoiturage

La taxe carbone, les quotas d'émission de CO2, la réduction des vitesses

La priorité aux TC en ville

L'étalement des migrations touristiques

Les réservations d'accès aux autoroutes et l'autopartage

L'aménagement du territoire et l'urbanisme

L'essor du télétravail

Le changement des systèmes de production/consommation

Amélioration du fluvial et du maritime

Gestion et exploitation des infrastructures fluviales

Navettes fluviales conteneurs et autoroutes de la mer

Canal Saône-Moselle

Amélioration du ferroviaire

Gestion et exploitation des infrastructures ferroviaires

Progrès technologique ferroviaire et information/organisation

Intensification offre TGV et TER

Fret ferroviaire et augmentation de la longueur des trains

Développement du transport combiné rail-route

Mise en place de l'autoroute ferroviaire

Franchissements alpins et pyrénéens

LGV Montpellier - Perpignan

Mesures réglementaires et fiscales concernant la route

Péages PL sur RN,

Taxe carbone, quotas d'émission CO2 et certificats verts

Péage urbain

Report modal en site urbain

Priorité aux TC en ville

Exploitation des infrastructures routières

La régulation des vitesses

L'interdiction de doubler des PL

La régulation des accès à l'autoroute

La modulation des péages

L'information aux usagers

Développement des infrastructures routières

A7/A9 à 2x(3+2) voies sur certaines sections

A7/A9 à 2x4 voies

Autoroute de piémont cévenol

Aménagement des RN parallèles à A7 et A9



Eclairer le gouvernement sur

- La perception du système de transport dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien
- L'acceptabilité locale des mesures proposées à court, moyen et long terme

Pour définir une politique des transports VRAL

- Concertée avec les collectivités
- Réduisant les contraintes identifiées
- En phase avec les attentes des citoyens

Vallée du Rhône et Arc Languedocien

Débat Public Réunion territoriale

Orientations de l'Etat suite aux réunions thématiques

RÉUNION TERRITORIALE

MARSEILLE – 21 JUIN 2006